

Madame, Monsieur, Chers parents, Chers élèves,

La circulaire 8033 nous indiquant les dispositions à prendre suite aux décisions du CODECO du 24 mars nous est parvenue.

A partir de ce lundi 29 mars :

Les cours sont suspendus jusqu'au 2 avril inclus pour toutes les années. Cela signifie qu'il nous est interdit de donner de la nouvelle matière. Il n'y aura donc pas d'hybridation et d'enseignement en distanciel et ce pour tous les élèves.

Les professeurs pourront vous communiquer des révisions. De même, les élèves qui auraient besoin d'un soutien à distance pourront communiquer avec leurs professeurs via Teams (mails ou appli « conversations » de Teams).

Les élèves sont présumés absents de manière justifiée.

L'école restera ouverte et un accueil est organisé pour les élèves dont les parents n'ont pas de solution de garde à la maison.

Dans ce cadre, la direction de l'établissement demande aux parents de se signaler en vue de prévoir l'encadrement nécessaire.

Les élèves pour lesquels les parents n'auraient pas expressément déclaré leur présence à l'école seront néanmoins accueillis. Il sera alors demandé aux parents de confirmer la présence de leur enfant par la suite.

Toutefois, Mme la Ministre invite les parents à essayer de trouver toute alternative de garde permettant d'éviter la présence des enfants à l'école.

Concernant les vacances de Pâques, nous attendons confirmation que les sessions d'« Echeq à l'écheq » pourront bien être organisées.

Enfin, il nous est rappelé, dans cette circulaire, que l'objectif visé est bien une reprise à 100 % au 19 avril. Nous attendons toutefois une circulaire plus précise quant à sa mise en place.

Nous vous demandons plus que jamais de rester attentifs aux publications sur le site de l'école,

Prenez soin de vous et de vos proches.

Le Directeur, M. Pasquarelli